



FICHE DE PROFIL DE POSTE

POSTE : Promoteur-Animateur-Développeur des Animations Périphériques du Mondial 2017	STRUCTURES EMPLOYEUSES : Structure ou GE territorial
CONVENTION COLLECTIVE : CCNS	
GROUPE : 3	
METIER : Promoteur-Animateur-Développeur	

PREAMBULE

Le secteur associatif représente un potentiel de développement important en activités et en emplois nouveaux qui contribuent ainsi à assurer une plus grande égalité des chances. La situation des jeunes sur le marché de l'emploi reste préoccupante. C'est pourquoi La Fédération souhaite continuer à s'engager dans la mobilisation du dispositif « emploi d'avenir », tout particulièrement en direction des jeunes résidant en zones urbaines sensibles, dans les zones de revitalisation rurale, dans les départements d'outre-mer ou dans les territoires qui connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Elle souhaite également saisir l'opportunité de l'organisation en France du **Mondial 2017** pour d'une part renforcer durablement la pratique du handball sur l'ensemble du territoire national et d'autre part afficher sa volonté d'œuvrer pour la cohésion sociale et l'éducation des jeunes en favorisant notamment l'accès des publics qui sont communément éloignés de la pratique d'activité physique et sportive et en particulier du handball.

Au vue de ce double objectif, la Fédération a mesuré la nécessité d'impulser la création d'emplois de **Promoteur-Animateur-Développeur** dans les 24 territoires métropolitains et dans certains territoires ultramarins.

Ce réseau de professionnels, en complémentarité des actions des cadres techniques d'Etat, des chargés de développement et de l'ensemble des personnels territoriaux devrait permettre de porter le **Plan d'Animations Périphériques** développé autour du Mondial, du national jusqu'à l'échelon local et favoriser la mobilisation des 2 416 Clubs pour faire de cet événement une fête sportive et populaire.

I – DEFINITION, FINALITE OU RAISON D'ETRE DES POSTES

Ces postes émergents trouvent leur légitimité dans la mise en œuvre d'actions cohérentes et convergentes visant à déployer le **Plan d'Animations Périphériques** organisé à l'occasion du Mondial 2017. Ils ont vocation à développer et promouvoir des actions en direction du plus grand nombre : licencié(e)s, publics en difficultés d'accès à la pratique du handball, partenaires publics et privés, entreprises, médias, etc. pour faire de cet événement une réussite sportive, culturelle et festive.

Ils devront être des éléments synergiques et complémentaires de l'ensemble des acteurs territoriaux du handball, contribuant ainsi à la déclinaison territoriale des axes du Plan d'Animations Périphériques fédéral en lien avec les **projets uniques de territoire** et plus particulièrement du **schéma territorial de développement et de service aux clubs**.

Ils font partie des **Cellules Opérationnelles** installées par les territoires pour mettre en œuvre et déployer les **animations périphériques nationales déclinées au plan territorial** et les **animations périphériques d'initiatives territoriales** en relation avec les chargés de développement territoriaux. Ils constituent un appoint à toute opération nationale ou territoriale entre 2015 et 2017.

II – LIAISONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Autorité :

Les titulaires de ces postes exerceront leurs activités professionnelles au sein des ligues régionales de Handball ou des groupement d'employeurs territoriaux, sous l'autorité de leurs présidents. Ils auront, à ce titre, à rendre compte de leurs actions devant le **Groupe de Coordination Territorial** autant que de besoin.

Autonomie et responsabilité :

Au plan fonctionnel, ils seront placés sous la responsabilité des **CTS coordonnateurs des ETR** qui établiront une collaboration de nature à garantir la pertinence et l'adéquation des actions avec les orientations fédérales, les politiques territoriales, l'esprit et l'objet de ces emplois. En outre, ils forment avec les chargés de développement des binômes en charge de l'ensemble des animations périphériques du territoire.

Missions et Activités

Compétences à mobiliser

	<p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances de l'environnement handball, de l'organisation fédérale - Connaissances de l'organisation du sport en France, de son environnement institutionnel et des politiques publiques s'y référant, du travail social - Connaissances de la méthodologie de projet - Connaissances des publics concernés par la raison d'être du poste - Connaissances des techniques de management pour mobiliser des collaborateurs bénévoles ou salariés, <p>Savoirs être</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir le sens du contact et du relationnel, agir avec diplomatie, - Etre capable de s'intégrer et de travailler en équipe - Savoir respecter les échéances définies par le plan d'action, être réactif 	<p>Mission 1 : Participer à la préparation d'un plan d'animations périphériques territorial</p> <p>Tâches à accomplir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'animation et au fonctionnement de la cellule opérationnelle territoriale « AP Mondial 2017 » - Contribuer à l'étape diagnostique relative à la conception du plan d'animations périphériques territorial - Identifier les politiques publiques en lien avec la mise en œuvre des projets - Identifier et consulter les d'acteurs potentiels (milieu scolaire, ZUS, secteur du handicap, centre sociaux, maisons de quartier, etc.), - Prendre en compte les orientations nationales en matière d'animations périphériques et veiller à leurs articulations - Proposer des scénarios d'actions en adéquation avec les finalités et les objectifs du Plan d'animations périphériques national et du territoire, veiller à la transversalité et à la complémentarité des projets - Identifier les partenariats potentiels - Veiller à associer les cadres dirigeants (élus et salariés) dans la préparation des prises de décisions stratégiques - Contribuer à la construction du dispositif d'évaluation du plan d'animations périphériques,
		<p>Mission 2 : Mettre en œuvre les projets du plan d'animations périphériques</p> <p>Tâches à accomplir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les objectifs, les valeurs et les méthodes préalablement choisies, - Participer à la mise en œuvre et à l'animation des actions déployées - Se référer aux indicateurs de réussite du ou des projet(s), - Collaborer à la constitution et à l'animation d'une ou plusieurs équipe(s) projet, favoriser la démarche participative des bénévoles et des salariés (Comités et Clubs), - Suivre les procédures administratives internes, - Participer à la communication interne et externe, définir le ou les plan(s) de communication - Participer à la gestion des budgets prévisionnels, - Participer à l'élaboration et à la mobilisation des partenariats nécessaires : services déconcentrés des Ministères concernés, collectivités territoriales, financeurs privés, institutions et associations du secteur de l'insertion sociale et professionnelle - Collaborer à l'élaboration des dossiers de financement.

Compétences à mobiliser

Savoirs faire

- Etre capable d'organiser de façon rigoureuse son activité et à restituer efficacement l'évolution des dossiers,
- Etre capable de travailler en d'équipe et de contribuer à la dynamique des groupes d'acteurs bénévoles ou salariés,
- Etre capable de prendre des initiatives,
- Etre capable de maîtriser les outils et logiciels de communication et de bureautique,
- Etre capable d'assurer l'exactitude des renseignements transmis, en fonction de l'échéancier établi.

Mission 3 : Accompagner et coordonner les projets d'animation des Clubs

Tâches à accomplir

- Recenser les actions de promotion et les projets mis en place par les clubs,
- Coordonner, articuler ces actions et en impulser de nouvelles,
- Construire et animer un réseau d'acteurs de clubs,
- Favoriser les échanges d'expériences innovantes, de bonnes pratiques,
- Aider à la conception, l'animation et l'évaluation des projets d'animation périphériques des clubs

Mission 4 : Evaluer le ou les projet(s)

Tâches à accomplir

- Participer à l'évaluation du plan d'animations périphériques,
- Rendre compte de la mise en œuvre de certaine délégation,
- Suivre la gestion budgétaire,
- Identifier les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés,
- Contribuer à mesurer l'impact des actions et leur efficience au regard des moyens déployés
- Suggérer des évolutions possibles.

Profil de poste

Intitulé de l'emploi : Promoteur – Animateur – Développeur des animations périphériques du Mondial 2017

Finalités de l'emploi	Mise en œuvre d'actions cohérentes et convergentes visant à déployer le Plan d'Animation Périphériques organisé à l'occasion du Mondial 2017. Le poste a vocation à développer et promouvoir des actions en direction du plus grand nombre : licencié(e)s, publics en difficultés d'accès à la pratique du handball, partenaires publics et privés, entreprises, médias, etc. pour faire de cet événement une réussite sportive, culturelle et festive.
Diplôme(s) requis	Diplôme ou cursus en relation avec les métiers du management des organisations, de la communication, du marketing ou de l'évènementiel sportif.
Expérience souhaitée	Bonne connaissance du milieu handball et particulièrement dans le domaine du développement au sein d'une structure fédérale (ligue, comité ou club). Expérience dans l'animation et l'encadrement d'activités sportives en direction de différents publics. Participation réussie au management et à la coordination de projets, à l'organisation d'événements (sportifs, culturels, ...).
Type de contrat	CDI ou CDD - Période d'essai de 1 mois.
Rémunération	Groupe 3 de la CCNS
Quotité du poste	Temps plein. 35 heures/semaine.
Positionnement dans l'organisation	La ligue régionale de Hand Ball ou le GE territorial est employeur et gestionnaire du poste, le salarié étant placé sous l'autorité du président.
Localisation du poste	Le salarié sera amené aux titres de ses actions à couvrir le territoire régional. Sa résidence administrative est placée au siège de la Ligue. Il pourra également être conduit à assurer des missions en dehors de sa région de rattachement au niveau interrégional, voire national.
Formation et perspectives de pérennisation et d'évolution	Renforcement des compétences en matière d'organisation d'évènementiels sportifs Au regard des compétences initiales puis acquises, envisager l'obtention d'un diplôme de niveau II de communication, marketing et évènementiel Pérennisation sur un poste territorial de chargé de mission communication, marketing et évènementiel
Date d'embauche	A partir du 1 ^{er} septembre 2014 et avant le 31 décembre de la même année